

PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2022-2023

Direction du Saguenay—Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord

Ministère de l'Immigration,
de la Francisation et de l'Intégration



Ce document a été réalisé par la Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord en collaboration avec la Direction générale des politiques et programmes de francisation et d'intégration, la Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, la Direction de la planification stratégique et de la reddition de comptes, la Direction de la planification budgétaire et financière et la Direction des communications du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2022

ISBN : Version électronique : 978-2-550-92889-8

© Gouvernement du Québec — 2022

Tous droits réservés pour tous les pays

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à la condition que la source soit mentionnée

TABLE DES MATIÈRES

Message du sous-ministre -2022-2023	4
Message du directeur régional de Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord	5
Cadre et assises de l’intervention en région	6
Présentation de l’organisation	6
<i>Mission</i>	6
<i>Vision</i>	6
<i>Valeurs</i>	6
Les principaux domaines d’intervention	6
Plan stratégique 2019-2023	8
Plan d’action ministériel sur la régionalisation de l’immigration 2021-2024	9
Stratégie gouvernementale en occupation et vitalité des territoires	10
Contexte de l’intervention régionale du MIFI	11
Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord	12
Portrait des régions couvertes	12
<i>Saguenay—Lac-Saint-Jean</i>	12
<i>Côte-Nord</i>	12
Offre de service — Approche centrée sur la clientèle	14
<i>Personnes immigrantes</i>	14
<i>Entreprises</i>	14
<i>Collectivités</i>	14
Portrait des ententes de partenariat	15
Plan d’action régional 2021-2022	16
Priorités régionales dans le cadre de la planification stratégique ministérielle 2019-2023	16
<i>Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean</i>	16
<i>Région de la Côte-Nord</i>	20
Annexe 1 – Tableaux : cibles de la planification stratégique	24
Annexe 2 – Portrait statistique des régions couvertes	26
Population immigrée selon la région administrative de résidence – Saguenay–Lac-Saint-Jean et Côte-Nord	26
Population immigrée du Saguenay–Lac-Saint-Jean	27
Population immigrée de la Côte-Nord	28
Portrait de la population immigrante du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord	29
<i>Admission – Caractéristiques des personnes des personnes immigrantes</i>	29
Vue des régions – Saguenay–Lac-Saint-Jean et la Côte-Nord	32

MESSAGE DU SOUS-MINISTRE -2022-2023



C'est un privilège pour moi de vous présenter les plans d'action régionaux 2022-2023 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) qui s'inscrivent dans la continuité des plans d'action présentés en 2021-2022. Ces plans d'action découlent du *Plan stratégique 2019-2023* du Ministère et ils visent à présenter les priorités et les initiatives régionales offertes par ce dernier dans les 17 régions administratives du Québec. Les actions, mises de l'avant, tiennent compte des défis que représentent l'attraction, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes, plus particulièrement dans le contexte pandémique que nous vivons depuis mars 2020.

Cette situation sans précédent a bouleversé le marché du travail québécois et a touché les populations les plus vulnérables, notamment celles issues de l'immigration, et plus particulièrement les nouvelles arrivantes et les nouveaux arrivants. Néanmoins, elle a permis à plus d'une personne de constater la persévérance des Québécois et des Québécoises et surtout celle des personnes immigrantes désireuses de contribuer à l'avancement du Québec. Malgré cette situation hors du commun, le MIFI a tout mis en œuvre afin de continuer à assurer ses services auprès de sa clientèle.

La présence du Ministère sur tout le territoire du Québec doit nous permettre de placer l'immigration au cœur de la relance économique. Le MIFI a donc investi des sommes importantes dans ses programmes afin de renforcer les services offerts aux personnes immigrantes dans le but de faciliter leur installation, leur intégration ainsi que l'établissement durable de ces personnes qui participent activement au développement économique, culturel et social du Québec.

Les plans d'action régionaux 2022-2023 déterminent les priorités et les initiatives régionales qui seront mises en œuvre au cours de la prochaine année, tout en tenant compte des préoccupations soulignées par les milieux lors de consultations régionales. Ils précisent les jalons qui soutiendront la mise en place de solutions novatrices et qui orienteront les interventions territoriales du Ministère dans toutes les régions du Québec, pour confirmer son rôle de leader en matière d'immigration, de francisation et d'intégration.

Avec un réseau régional désormais composé de 82 points de services, le Ministère assure une présence dans l'ensemble des régions du Québec permettant de consolider les liens entre les acteurs du milieu dans le but d'accroître leur mobilisation pour rendre les collectivités encore plus accueillantes et inclusives. Le Ministère s'appuie également sur son réseau de partenaires, qui jouent un rôle de premier plan dans la mise en place de conditions favorables à l'attraction et à la rétention des personnes immigrantes. En outre, il assure la continuité du service Accompagnement Québec qui est désormais une référence incontournable pour guider les personnes immigrantes qui souhaitent obtenir un accompagnement personnalisé tout au long de leur projet d'installation et d'intégration. En lien avec ce service, le Ministère développe un nouveau volet qu'est la reconnaissance des compétences. Cet ajout vient renforcer le soutien offert aux personnes immigrantes dans leurs démarches pour faire reconnaître leurs compétences acquises hors du Québec.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, l'immigration représente une des solutions qui permettra de soutenir le Québec économiquement. Ainsi, plusieurs actions du plan ciblent le renforcement en matière d'accompagnement aux entreprises pour le recrutement de la main-d'œuvre. Le Ministère accompagne les entreprises tout au long de leurs démarches tant en matière de recrutement à l'international qu'en matière d'intégration du personnel dans leurs nouveaux milieux de vie.

En terminant, je profite de l'occasion pour remercier nos équipes dévouées sur le terrain, de même que nos nombreux partenaires dont la contribution est essentielle à la réalisation de notre mission.

Le sous-ministre,



Benoit Dagenais

MESSAGE DU DIRECTEUR RÉGIONAL DE SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN ET DE LA CÔTE-NORD

C'est avec plaisir qu'à titre de nouveau directeur de la direction du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord (DRSLSJCN), je mets en lumière la teneur de notre implication dans ce nouveau plan d'action annuel régional. Il s'inscrit à la fois dans la continuité d'actions entreprises et de nouveautés permettant de nous adapter à un environnement en mouvance qui comporte son lot de défis et offre des possibilités de développement. Par notre travail et notre implication au quotidien, la direction régionale entend exercer son leadership auprès de nombreux acteurs socioéconomiques, afin de permettre l'intégration des personnes immigrantes sur nos territoires, l'essor des entreprises et le développement de nos communautés.

Les actions promues dans ce plan visent d'abord à déterminer les besoins et les services nécessaires à l'établissement durable des personnes immigrantes dans nos régions. C'est en ayant une offre complète comprenant l'attraction, l'accueil et l'enracinement que nous réussissons la régionalisation de l'immigration. De nombreuses ententes nous permettent d'appuyer concrètement les communautés. La bonification du service d'Accompagnement Québec par l'ajout du volet de reconnaissance des compétences est un exemple particulièrement visible.

L'année 2022-2023 s'annonce comme celle de la poursuite de la relance du Québec, alors que la pandémie perdure, et la direction régionale veut y contribuer. De nombreuses entreprises de la région sont toujours à la recherche de talents pour poursuivre leur développement ou simplement pour assurer la continuité de leurs activités. Les actions ciblent une meilleure collaboration et une meilleure concertation des ressources locales pour favoriser et faciliter le recrutement international des entreprises. Notre offre de service spécialisée répond à tout ce qui touche la main-d'œuvre immigrante dans une entreprise.

Le plan d'action régional 2022-2023 pose les jalons qui soutiendront la mise en place de solutions qui guideront les interventions territoriales de la direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord. Ces dernières l'amèneront à réaffirmer son rôle de leader, à renforcer son action dans la mise en œuvre des programmes et des services d'accueil, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes. Par ce plan d'action, la direction régionale contribuera aussi à maintenir son soutien aux milieux afin de faire de l'immigration un véritable levier de développement pour appuyer la croissance économique du Québec.

Je remercie tous les membres de l'équipe qui ont contribué à l'élaboration de ce plan d'action régional.

Le directeur régional du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord

Marc Simard

CADRE ET ASSISES DE L'INTERVENTION EN RÉGION

Présentation de l'organisation

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration sélectionne les personnes immigrantes, les soutient dans leurs démarches de francisation et leur offre les services nécessaires pour faciliter leur intégration au Québec. Il sensibilise également l'ensemble de la population québécoise à la diversité pour construire un environnement toujours plus inclusif.

Mission

Sélectionner les personnes immigrantes qui répondent aux besoins du Québec et favoriser leur francisation, leur intégration et leur contribution à la prospérité du Québec.

Vision

Une organisation engagée qui coordonne l'action gouvernementale en matière d'immigration, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes et qui soutient les entreprises et les collectivités du Québec.

Valeurs

Le Ministère adhère pleinement aux valeurs de l'administration publique québécoise tout en ajoutant une valeur liée à sa mission : l'ouverture à l'immigration et à sa contribution à la société québécoise. Ainsi, les valeurs du Ministère sont la compétence, l'équité, l'intégrité, la loyauté, le respect, le sens du service et l'ouverture à l'immigration et à sa contribution à la société québécoise. En complément à la Déclaration de valeurs, le sens de l'éthique et la qualité des services axés sur les besoins de la clientèle sont au cœur de la mission du Ministère.

Les principaux domaines d'intervention

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration :

- ▶ Planifie le nombre de personnes immigrantes que le Québec souhaite accueillir et la composition de cette immigration ;
- ▶ Assure et coordonne, avec le soutien des ministères et organismes concernés, la promotion de l'immigration au Québec ainsi que la prospection et le recrutement des ressortissantes et ressortissants étrangers ;
- ▶ Offre Accompagnement Québec, un service direct aux personnes immigrantes qui permet de déterminer les besoins spécifiques de chaque personne en matière de francisation et d'intégration, notamment par de l'information sur les valeurs démocratiques et les valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne* (chapitre C-12), sur l'importance de la langue française, la culture québécoise et le dynamisme des régions ;
- ▶ Déploie une offre de service aux entreprises dans l'ensemble des régions du Québec afin de les accompagner dans leurs besoins en matière de main-d'œuvre immigrante, notamment par le Portail employeurs et les Journées Québec afin de les soutenir dans leur recherche d'une main-d'œuvre correspondant aux profils des postes à pourvoir ;
- ▶ Sélectionne, à titre temporaire ou permanent, des ressortissantes et des ressortissants étrangers en mesure de participer pleinement, en français, à la société québécoise ;
- ▶ Contribue par cette sélection à l'occupation et au dynamisme des régions du Québec et répond aux besoins du marché du travail ;
- ▶ Veille à la réunification familiale, participe aux efforts en matière de solidarité internationale et répond à d'autres situations humanitaires ;

- ▶ Suscite et coordonne l'engagement des ministères et organismes ainsi que d'autres acteurs concernés de la société, notamment les municipalités, afin d'édifier des collectivités accueillantes et inclusives, facilitant ainsi l'intégration et la pleine participation en français des personnes immigrantes ;
- ▶ Évalue l'apport de l'immigration au Québec en assurant un suivi du parcours des personnes immigrantes afin de connaître notamment leur niveau de connaissance du français et leur intégration au marché du travail, en vue d'assurer leur pleine participation à la société québécoise ;
- ▶ Fait la promotion, par différentes activités, de l'apport de l'immigration à la prospérité du Québec, à la pérennité et à la vitalité du français, langue commune dont la connaissance est la clé d'une participation réussie à la vie collective, à l'occupation et au dynamisme des régions ainsi qu'au rayonnement international du Québec.

En vertu de l'article 95 de la *Loi constitutionnelle de 1867* et suivant l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains, conclu en 1991, la compétence en matière d'immigration est partagée avec le gouvernement canadien.

Plan stratégique 2019-2023

En 2019, le Ministère a adopté son Plan stratégique 2019-2023 qui promeut les enjeux stratégiques auxquels le Ministère souhaite répondre, notamment un établissement durable des personnes immigrantes dans l'ensemble des régions du Québec. À compter de mars 2020, la pandémie de la COVID-19 a eu un impact certain sur plusieurs activités du Ministère. La situation pandémique, en complément à la volonté de soutenir la relance économique, a amené le Ministère à produire en octobre 2020 une mise à jour de son Plan stratégique rendue publique le 1^{er} février 2021. Dans ce contexte, le Plan d'action régional vient renforcer les efforts consentis pour coordonner les services offerts aux personnes immigrantes afin de soutenir l'intégration et la pleine participation de celles-ci à la grandeur du territoire. La mise en place d'un cadre d'intervention régional arrimé aux objectifs du Plan stratégique assurera la concertation et la cohérence des actions et permettra d'accroître le soutien aux partenaires locaux. Elle leur permettra aussi de les accompagner dans la mise en œuvre d'initiatives appuyant la vitalité et le développement des collectivités.

Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration 2021-2024

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a conjugué ses efforts avec ceux des autres ministères et organismes, ainsi qu'avec ses partenaires afin de réaliser le Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration

Ce dernier se déploiera avec 17 leviers regroupés autour des trois objectifs suivants :

- ▶ Prioriser la régionalisation dès l'étranger en incitant les personnes immigrantes dont les compétences répondent aux besoins des régions à s'y établir dès leur arrivée au Québec.
- ▶ Contribuer à l'attractivité des régions et au développement de collectivités plus accueillantes et inclusives afin d'inciter la régionalisation durable des personnes immigrantes.
- ▶ Réviser et optimiser les programmes, les services et les mesures en matière de régionalisation afin d'accroître leur utilisation dans toutes les régions et de simplifier l'expérience client.

Stratégie gouvernementale en occupation et vitalité des territoires

En vertu de la *Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires* (RLRQ, chapitre O-1.3) à laquelle il est assujéti, le Ministère est appelé, dans son domaine de compétences, à contribuer aux principes et aux objectifs de la Loi et de la stratégie qui en découlent en dotant, pour 2020-2022, de son propre plan d'action ministériel pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (OVT). Afin de répondre aux priorités exprimées par les régions consultées à l'automne 2020 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le Ministère a réalisé ses propres consultations internes auprès de ses directions régionales et des directions expertes en matière de sélection, d'intégration, de francisation et de régionalisation des personnes immigrantes. Cet exercice lui a permis d'élaborer un plan d'action ministériel en OVT qui promeut une vision d'ensemble de son champ d'action en matière d'occupation et de vitalité des territoires pour lui permettre de répondre à plus de priorités régionales.

Concrètement, par la sélection de personnes immigrantes répondant aux besoins de main-d'œuvre du Québec, de ses régions et des entreprises, ainsi que par ses nombreux programmes en matière d'intégration des personnes immigrantes (notamment le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration ainsi que le Programme d'appui aux collectivités), le Ministère répond à plusieurs priorités partagées par l'ensemble des régions. De plus, le travail réalisé au quotidien par les conseillères et les conseillers en immigration régionale et les nombreux projets innovants qu'ils soutiennent permettent de répondre aux priorités propres à certaines régions.

Contexte de l'intervention régionale du MIFI

En accompagnant les personnes immigrantes tout au long de leur parcours d'intégration ainsi qu'en appuyant les collectivités, le Ministère propose une approche globale de la régionalisation qui a pour objectif d'augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions.

À cette fin, le Ministère met à profit l'expertise de son réseau régional composé, au 31 mars 2022, de 9 directions régionales (DR), de 86 agentes et agents d'aide à l'intégration et de 73 conseillères et conseillers en immigration régionale et de 5 conseillères et conseillers régionaux en reconnaissance de compétence, répartis dans l'ensemble des régions du Québec. À l'aide de son réseau, le Ministère offre un accompagnement personnalisé en région :

- ▶ Aux personnes immigrantes qu'il accueille, guide, accompagne et soutient tout au long de leur intégration ;
- ▶ Aux collectivités qu'il anime, soutient et outille pour consolider leurs pratiques d'accueil et d'inclusion ;
- ▶ À ses partenaires, les organismes, qu'il soutient pour favoriser une prestation de services moderne, centrée sur les personnes immigrantes et ajustée à leurs besoins ;
- ▶ Aux entreprises, à qui il offre un accompagnement de proximité, pour leur permettre de se développer grâce au talent de la main-d'œuvre immigrante et des minorités ethnoculturelles.

Cette nouvelle structure a permis au Ministère d'assurer la concertation avec les différents partenaires gouvernementaux engagés dans l'accueil, l'établissement et la pleine participation des personnes immigrantes. Ainsi, le Ministère s'appuie plus que jamais sur la connaissance des milieux que possèdent tant les municipalités que les autres acteurs locaux et régionaux pour améliorer l'intégration des personnes immigrantes.

L'offre de service aux entreprises, renforcée par le déploiement régional, permet un accompagnement personnalisé et de proximité pour répondre à leurs besoins de main-d'œuvre immigrante. Cette offre mise sur le potentiel des travailleuses et des travailleurs immigrants, qu'ils soient à l'étranger, sur le point de s'installer au Québec ou déjà sur place. Plus particulièrement, elle s'adresse aux entreprises et aux organismes établis au Québec qui souhaitent s'informer sur les sujets liés à l'immigration, recruter des personnes immigrantes ou faciliter l'intégration socioprofessionnelle de celles déjà embauchées.

DIRECTION RÉGIONALE DU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN ET DE LA CÔTE-NORD

Portrait des régions couvertes¹

L'équipe de la Direction du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord est composée de 14 employés et employées, soit un directeur régional, un coordonnateur, un conseiller expert en immigration, une technicienne en administration, 5 conseillères et conseillers en immigration régionale ainsi que 5 agentes et agents d'aide à l'intégration et 1 cheffe d'équipe des agentes et agents d'aide à l'intégration. Afin d'offrir un service de proximité, celles-ci et ceux-ci sont déployés dans 7 différentes antennes, soit à Dolbeau-Mistassini, Roberval, Alma, Ville de Saguenay (arrondissement Jonquière et Chicoutimi), Baie-Comeau et Sept-Îles.

Saguenay—Lac-Saint-Jean

En 2016, le Saguenay–Lac-Saint-Jean comptait 268 870 personnes, ce qui représentait 3,4 % de la population du Québec. Cette région administrative se compose d'une communauté autochtone innue, de 5 MRC et de 49 municipalités, dont la ville de Saguenay où habitent 147 361 personnes. La ville de Saguenay fait partie des 10 grandes villes du Québec (plus de 100 000 habitantes et habitants) et la ville d'Alma (30 904 personnes) fait partie des villes moyennes du Québec (entre 20 000 et 100 000 habitantes et habitants).

En croissance de 16,8 % depuis 2006, le Saguenay–Lac-Saint-Jean compte 2 965 personnes immigrantes. Elles représentent 1,1 % de la population régionale et 0,3 % de la population immigrée totale du Québec. Il s'agit d'une population jeune, 50,6 % de ces personnes immigrées ont de 25 à 54 ans, comparativement à 36,3 % pour la population native. Ces personnes immigrées sont également éduquées, 44 % d'entre elles détiennent un diplôme ou un certificat universitaire, comparativement à 16,1 % pour la population native. Parmi les personnes immigrées résidant dans la région, 39 % proviennent de l'Europe, 23,5 % de l'Asie, 19,1 % de l'Afrique, 18,1 % de l'Amérique et 0,3 % de l'Océanie. Plus de la moitié de la population immigrée (57,7 %) de la région est arrivée avant 2006, alors que 21,2 % sont arrivés de 2006 à 2010 et 21,1 % de 2011 à 2016. La proportion de la population immigrée récente (2011 à 2016) de la région est plus importante que celle de l'ensemble du Québec (19,7 %). Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, 98,1 % des personnes immigrées connaissent le français, comparativement à 80,5 % de la population immigrée de l'ensemble du Québec. Au 31 décembre 2020, les personnes qui détenaient un permis de travail temporaire valide et qui résidaient dans la région se déclinaient ainsi : 485 personnes titulaires d'un permis du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et 500 titulaires d'un permis du Programme de mobilité internationale (PMI), ce qui représentait 2,8 % et 0,9 % respectivement du total des permis de travail valides au Québec dans chacun de ces programmes. Ce sont 2 480 personnes qui détenaient un permis valide de la catégorie des étudiantes et étudiants internationaux, soit 3,0 % des permis temporaires d'études valides au Québec.

Côte-Nord

En 2016, la Côte-Nord comptait 90 680 personnes, ce qui représentait 1,1 % de la population du Québec. Cette région administrative se compose de 9 communautés autochtones, de 6 MRC et de 33 municipalités, dont la ville de Sept-Îles, où habitent 28 534 personnes. Les villes de Baie-Comeau (21 536 personnes) et de Sept-Îles font partie des villes moyennes du Québec (entre 20 000 et 100 000 habitantes et habitants).

En croissance de 19 % depuis 2006, la Côte-Nord compte 1 095 personnes immigrantes. Elles représentent 1,2 % de la population régionale et 0,1 % de la population immigrée totale du Québec. Il s'agit d'une population jeune, 52,5 % de ces personnes immigrées ont de 25 à 54 ans, comparativement à 38,9 % pour la population native. Ces personnes immigrées sont également éduquées, 42,1 % d'entre elles détiennent un diplôme ou un certificat universitaire, comparativement à 11,8 % pour la population native. Parmi les personnes immigrées résidant dans la région, 43,8 % proviennent de l'Europe, 27,4 % de l'Afrique, 16,0 % de l'Amérique et 12,8 % de l'Asie. Plus de la moitié (57,1 %) de la

¹ Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille. Juin 2020.

population immigrée de la région est arrivée avant 2006, alors que 20,5 % sont arrivées de 2006 à 2010 et 22,8 % de 2011 à 2016. La proportion de la population immigrée récente (2011 à 2016) de la région est plus importante que celle de l'ensemble du Québec (19,7 %). En Côte-Nord, 95,4 % des personnes immigrées connaissent le français, comparativement à 80,5 % dans la population immigrée du Québec. Au 31 décembre 2020, les personnes qui détenaient un permis de travail temporaire valide et qui résidaient dans la région se déclinaient ainsi : 40 personnes titulaires d'un permis du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et 85 titulaires d'un permis du Programme de mobilité internationale (PMI), ce qui représentait 0,2 % et 0,1 % respectivement du total des permis de travail valides au Québec dans chacun de ces programmes. Ce sont 90 personnes qui détenaient un permis valide de la catégorie des étudiantes et étudiants internationaux, soit 0,1 % des permis temporaires d'études valides au Québec.

Offre de service — Approche centrée sur la clientèle

Personnes immigrantes

La Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord assure une présence accrue et structurée en ce qui concerne l’aspect régional pour lui permettre d’offrir aux personnes immigrantes un service personnalisé grâce à l’Accompagnement Québec et aux interventions de ses agentes et agents d’aide à l’intégration maintenant déployés sur l’ensemble de son territoire. Une meilleure connaissance des besoins de la clientèle ainsi qu’un accès simplifié et élargi aux services offerts permettent à la Direction régionale de joindre un plus grand nombre de personnes immigrantes et d’améliorer l’efficacité de ses interventions auprès de celles qui s’établissent sur son territoire.

Entreprises

L’arrimage entre les besoins de main-d’œuvre du Québec et de ses régions avec le potentiel des personnes immigrantes constituent le fondement de l’approche du ministère de l’Immigration, de la Francisation et de l’Intégration en matière d’accompagnement des entreprises. La promotion et le déploiement d’une nouvelle offre de service aux entreprises, sur le Portail employeurs notamment, permettent de les soutenir dans le recrutement de travailleuses et de travailleurs issus de l’immigration pour pourvoir aux besoins de main-d’œuvre. La consolidation de l’offre de service régionale mettra sur un accompagnement de proximité auprès des entreprises par des conseillères et conseillers en immigration régionale dans la recherche des personnes immigrantes dont le profil peut répondre à leurs besoins. L’action de la direction régionale s’inscrit en complémentarité à l’offre de service du ministère du Travail, de l’Emploi et de la Solidarité sociale et s’associera étroitement avec les partenaires régionaux qui œuvrent au développement économique de leurs territoires.

Collectivités

Une immigration réussie qui contribue à la prospérité des régions dépend de la capacité à favoriser une meilleure répartition régionale de l’immigration et l’établissement durable des personnes immigrantes au sein des collectivités. Cela implique que les collectivités soient accueillantes et inclusives et qu’elles possèdent la capacité de répondre aux besoins des personnes immigrantes. Les acteurs des milieux de vie, notamment les organismes communautaires et les municipalités, demeurent des partenaires incontournables. Le ministère de l’Immigration, de la Francisation et de l’Intégration leur reconnaît un rôle déterminant en raison de leur capacité à intervenir à l’échelle locale et à déployer sur tout le territoire une offre de service permettant aux collectivités de mieux accueillir, intégrer et favoriser un établissement durable des personnes immigrantes.

PORTRAIT DES ENTENTES DE PARTENARIAT

En date du 1^{er} avril 2022, le soutien financier des programmes d'intégration du Ministère a permis à la Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord de mettre en œuvre des ententes de partenariat et de service avec des organismes et des instances municipales.

Au nombre de ces ententes figurent :

- ▶ **Neuf** ententes dans le cadre du Programme d'accueil aux collectivités (PAC) dont :
 - Cinq dans le volet 1 – *Organismes municipaux* visant la réalisation d'une meilleure lecture des enjeux liés à l'immigration, à l'attraction et à la rétention de personnes immigrantes ainsi qu'à la valorisation du vivre-ensemble et au développement d'une communauté accueillante grâce à la mise en œuvre d'activités de rapprochement interculturel;
 - Trois dans le volet 2 – *Organismes à but non lucratif (OBNL) et coopératives* avec des organismes du territoire visant, dans une démarche concertée, l'instauration des conditions nécessaires à l'établissement durable et à la pleine participation des personnes immigrantes, et ce dans un climat harmonieux exempt de préjugés, de discrimination, de racisme et d'intimidation;
 - Une dans le PAC thématique soulignant la Décennie des personnes d'ascendance africaine dans le but de promouvoir les contributions de ces communautés à la société québécoise, de lutter contre le racisme à leur égard et de renforcer leurs capacités en vue d'assurer une pleine participation.
- ▶ **Six** ententes dans le cadre du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI) afin de soutenir les personnes immigrantes dans leur démarche d'installation et d'intégration, de manière qu'elles puissent devenir des membres actives de la société québécoise.
- ▶ **Sept** mandataires offrant des services de francisation à temps complet et à temps partiel ainsi que des services spécialisés ont été reconnus par le MIFI pour les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, dont cinq au Saguenay–Lac-Saint-Jean et deux à la Côte-Nord.

Les activités de partenariat de la direction régionale se concrétisent également par sa participation à des comités de travail et à des instances de concertation qui regroupent différents acteurs locaux et régionaux afin d'appuyer des initiatives concertées pouvant répondre à des problématiques et à des enjeux socioéconomiques dans l'ensemble de la région.

PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2021-2022

Priorités régionales dans le cadre de la planification stratégique ministérielle 2019-2023²

Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Orientation 1 : Augmenter la connaissance du français chez les personnes immigrantes

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services gouvernementaux de francisation	Promouvoir l'offre de service en francisation, dans le cadre d'Accompagnement Québec, auprès des partenaires du MIFI	Des présentations sont réalisées Les partenaires du MIFI sont informés de l'offre de service en francisation	• Nombre de présentations de l'offre de service en francisation auprès des partenaires
Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services gouvernementaux de francisation	Rejoindre les entreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui recrutent des travailleurs étrangers non francophones afin de les sensibiliser à l'importance de la francisation de leurs travailleuses et travailleurs	Les travailleuses et travailleurs étrangers non francophones sont dirigés par les agentes et agents d'aide à l'intégration vers les services de francisation du Ministère	• Nombre de travailleuses et de travailleurs étrangers dirigés vers les services de francisation du Ministère

² Sur la base des orientations et des objectifs du Plan stratégique 2019-2023 (PS), le cas échéant.

Orientation 2 : Soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Faire la promotion d'Accompagnement Québec auprès des partenaires et des autres acteurs comme service initial, universel et standardisé en intégration	Les partenaires socioéconomiques de la région sont informés de l'offre de service d'Accompagnement Québec grâce à des activités de promotions	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités promotionnelles réalisées (AQ)
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Créer un calendrier régional qui informe des sessions Objectif Intégration et des activités collectives réalisées par les organismes partenaires du Ministère	Les organismes partenaires du Ministère ont en main un calendrier régional commun	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'organismes partenaires utilisant le calendrier régional commun
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Promouvoir les sessions Objectif Intégration offertes par les organismes partenaires du Ministère auprès des personnes immigrantes, des organismes communautaires et des entreprises	Les personnes immigrantes, les organismes et les entreprises rencontrées ont été informés des sessions Objectif Intégration de la région	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités promotionnelles réalisées (OI)
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Informar les acteurs locaux des enjeux et solutions liés à la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes	Les acteurs locaux connaissent les enjeux et des solutions relatives à la reconnaissance des compétences dans le cadre d'activités d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités promotionnelles réalisées (RC)
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Favoriser l'enracinement des étudiantes et étudiants internationaux ainsi que les travailleurs étrangers temporaires dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean	Les étudiantes et étudiants internationaux ainsi que les travailleuses et travailleurs étrangers temporaires connaissent des possibilités de s'établir de façon permanente dans la région au moyen de séances d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'information concernant les possibilités de s'établir dans la région de façon permanente auprès d'étudiantes et étudiants étrangers ou de travailleuses et travailleurs étrangers temporaires.

Orientation 3 : Soutenir la vitalité et le développement des collectivités

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Accompagner et soutenir les villes et MRC dans la mise en œuvre de leurs plans d'action en matière d'immigration	Les municipalités sont accompagnées dans la mise en œuvre d'un plan d'action en immigration	<ul style="list-style-type: none"> • Nombres de MRC ou de municipalités accompagnées dans l'élaboration ou la mise en œuvre de plan d'action
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Participer à des tables de concertation ciblées pour faire connaître les services du Ministère et identifier des solutions contribuant à répondre aux besoins d'intégration des personnes immigrantes	Les acteurs du milieu se sont concertés pour identifier des solutions contribuant à répondre aux besoins d'intégration des personnes immigrantes grâce à la participation du MIFI aux instances de concertation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participations de la Direction régionale à des instances de concertation
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Créer une synergie entre les organismes qui font des initiatives en régionalisation de l'immigration au Saguenay–Lac-Saint-Jean	Une synergie existe entre les organismes qui œuvrent en régionalisation de l'immigration au Saguenay–Lac-Saint-Jean	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres de concertation entre les organismes qui œuvrent en régionalisation de l'immigration
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Mettre en œuvre un projet pilote en régionalisation avec le MAMH Saguenay–Lac-Saint-Jean	Les actions prioritaires sont identifiées pour donner suite aux consultations des membres de la Conférence administrative Un échéancier du projet pilote est créé	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions réalisées selon les échéanciers • Nombre de partenaires impliqués dans chacune des actions réalisées
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Participer à la mise en œuvre du projet de recrutement infirmiers/infirmières hors-Canada par la mise en place un comité local.	Le MIFI affirme son leadership en tant qu'interlocuteur principal « en matière d'accueil, d'intégration et d'établissements durable » dans le cas des infirmières par la concertation des partenaires du projet et les acteurs du milieu.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontre du comité régional (infirmier.ère.s) • Nombre de personnes immigrantes liées au projet et qui ont rencontré un ou une AAI dans le cadre d'AQ
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Sensibiliser les Saguenéens et les Jeannois quant à l'apport des personnes immigrantes dans nos collectivités et l'importance de l'accueil et l'intégration de ces personnes, et ce, à travers les ententes conclues avec les partenaires	Sensibilisation de la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean au regard de l'apport positif de l'immigration	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités de sensibilisations dans les ententes conclues avec les partenaires
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Collaborer avec les établissements d'enseignement afin de favoriser l'accueil, l'intégration et l'établissement durable des étudiantes et étudiants internationaux	Les établissements d'enseignement du Saguenay–Lac-Saint-Jean connaissent les services du Ministère	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de présentations des services du Ministère faites aux établissements d'enseignement

Orientation 4 : Accompagner les entreprises québécoises dans leurs efforts de croissance et de prospérité

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Arrimer le service aux entreprises du Ministère avec ceux des partenaires gouvernementaux et des organismes de développement économique du territoire	Développer un outil de suivi commun aux partenaires gouvernementaux et aux organismes de développement économique du Saguenay–Lac-Saint-Jean	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises suivies de manière concertée par les partenaires gouvernementaux et les organismes de développement économique du territoire
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Promouvoir les services du Ministère par la tenue de séances d'information et de webinaires destinées aux entreprises et autres acteurs socioéconomiques	L'augmentation de l'utilisation du service aux entreprises par les acteurs socioéconomiques	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises ayant participé aux séances d'information et de webinaires sur le service aux entreprises du MIFI
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Accompagner davantage les entreprises dans la recherche de solutions pour répondre aux besoins de main-d'œuvre notamment par l'inscription dans le Portail employeur en tenant compte de la cible de 85 accompagnements d'entreprise définie pour la direction	Les entreprises sont accompagnées par les conseillères et conseillers en immigration régionale pour répondre à leurs besoins de main-d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises ayant consulté le Portail employeur au Saguenay–Lac-Saint-Jean • Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement du Ministère sur le territoire

Région de la Côte-Nord

Orientation 1 : Augmenter la connaissance du français chez les personnes immigrantes

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services gouvernementaux de francisation	Promouvoir l'offre de service en francisation, dans le cadre d'Accompagnement Québec, auprès des partenaires du MIFI	Des présentations sont réalisées Les partenaires du MIFI sont informés de l'offre de service en francisation	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de présentations de l'offre de service en francisation auprès des partenaire
	Rejoindre les entreprises de la Côte-Nord qui recrutent des travailleuses et travailleurs étrangers non francophones afin de les sensibiliser à l'importance de la francisation de leurs travailleurs	Les travailleuses et travailleurs étrangers non francophones sont dirigés par les agentes et agents d'aide à l'intégration vers les services de francisation du Ministère	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de travailleuses et travailleurs étrangers dirigés vers les services de francisation du Ministère

Orientation 2 : Soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Faire la promotion d'Accompagnement Québec auprès des partenaires et des autres acteurs comme service initial, universel et standardisé en intégration	Les partenaires socioéconomiques de la région sont informés de l'offre de service d'Accompagnement Québec par le biais d'activités de promotion	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités promotionnelles réalisées (AQ)
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Créer un calendrier régional qui informe des sessions Objectif Intégration et des activités collectives réalisées par les organismes partenaires du Ministère	Les organismes partenaires du Ministère ont en main un calendrier régional commun	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'organismes partenaires utilisant le calendrier régional commun
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Promouvoir les sessions Objectif Intégration offertes par les organismes partenaires du Ministère auprès des personnes immigrantes, des organismes communautaires et des entreprises	Les personnes immigrantes, les organismes et les entreprises rencontrées ont été informés des sessions Objectif Intégration de la région par des activités de promotion	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités promotionnelles réalisées (OI)
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Faire la promotion de la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes	Le milieu connaît les enjeux relatifs à la reconnaissance des compétences et les actions entreprises par la direction régionale dans le cadre d'activités d'information.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités promotionnelles réalisées (RC)
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Favoriser l'enracinement des étudiantes et étudiants internationaux ainsi que les travailleurs étrangers temporaires dans la région de la Côte-Nord	Les étudiantes et étudiants internationaux ainsi que les travailleuses et travailleurs étrangers temporaires connaissent des possibilités de s'établir de façon permanente dans la région au moyen de séances d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'information concernant les possibilités de s'établir dans la région de façon permanente auprès d'étudiantes et étudiants étrangers ou de travailleuses et travailleurs étrangers temporaires.
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Poursuivre le développement des services du ministère par l'ajout de partenaires dans le cadre du Programme d'Accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI)	Davantage de partenaires communautaires ont conclu une entente avec le Ministère dans le cadre du Programme d'Accompagnement et de soutien à l'intégration.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de partenaires qui ont conclu une nouvelle entente

Orientation 3 : Soutenir la vitalité et le développement des collectivités

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Accompagner et soutenir Les villes et MRC dans l'élaboration ainsi que la mise en œuvre de leurs plans d'action en matière d'immigration	Les municipalités sont accompagnées pour réaliser et mettre en œuvre un plan d'action en immigration	<ul style="list-style-type: none"> • Nombres de MRC ou de municipalités accompagnées dans l'élaboration ou la mise en œuvre de plan d'action
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Poursuivre le développement des services du ministère par l'ajout de partenaires dans le cadre du Programme d'Appui aux Collectivités (PAC) afin de mieux soutenir la vitalité du territoire	Davantage de partenaires municipaux ou communautaires ont conclues une entente avec le Ministère dans le cadre du Programme d'Appui aux Collectivités	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de partenaires qui ont conclu une nouvelle entente
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Créer une synergie entre les organismes qui font des initiatives en régionalisation de l'immigration dans la région de la Côte-Nord	Une synergie existe entre les organismes de la Côte-Nord qui œuvrent en régionalisation de l'immigration	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres de concertation entre les organismes qui œuvrent en régionalisation de l'immigration
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Favoriser une plus grande concertation interministérielle par l'entremise des conseillers en immigration régionale et des agents d'aide à l'intégration	La connaissance des services offerts par les partenaires gouvernementaux	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres de concertation avec les partenaires gouvernementaux
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Sensibiliser les Nord-Côtiens quant à l'apport des personnes immigrantes dans nos collectivités et l'importance de l'accueil et l'intégration de ces personnes, et ce, à travers les ententes conclues avec les partenaires	Sensibilisation la population au regard de l'apport positif de l'immigration	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités de sensibilisations dans les ententes conclues avec les partenaires
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Collaborer avec les établissements d'enseignement afin de favoriser l'accueil, l'intégration et l'établissement durable des étudiantes et étudiants internationaux	Les établissements d'enseignement de la Côte-Nord connaissent les services du Ministère	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de présentations des services du Ministère faites aux établissements d'enseignement
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Participer à la mise en œuvre du projet de recrutement infirmiers et infirmières hors-Canada par la mise en place un comité local.	Le MIFI affirme son leadership en tant qu'interlocuteur principal « en matière d'accueil, d'intégration et d'établissements durable » dans le cas des infirmières par la concertation des partenaires du projet et les acteurs du milieu.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres du comité régional (infirmier.ère.s) • Nombre de personnes immigrantes liées au projet et qui ont rencontré un ou une AAI dans le cadre d'AQ

Orientation 4 : Accompagner les entreprises québécoises dans leurs efforts de croissance et de prospérité

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Promouvoir les services du Ministère par la tenue de séances d'information et de webinaires destinées aux entreprises et autres acteurs socioéconomiques	L'augmentation de l'utilisation du service aux entreprises par les acteurs socioéconomiques	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises ayant participé aux séances d'information et de webinaires sur le service aux entreprises du MIFI
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Accompagner davantage les entreprises dans la recherche de solutions pour répondre aux besoins de main-d'œuvre notamment par l'inscription dans le Portail employeurs, en tenant compte de la cible de 85 accompagnements d'entreprise définie pour la direction	Les entreprises sont accompagnées par les conseillères et conseillers en immigration régionale pour répondre à leurs besoins de main-d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises ayant consulté le Portail employeurs • Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement du Ministère sur le territoire

ANNEXE 1 - TABLEAUX : CIBLES DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Par ses actions, la direction régionale contribue à l'atteinte des cibles de la planification stratégique³

Orientation 1

Augmenter la connaissance du français chez les personnes immigrantes

Objectif 1.1

Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services gouvernementaux de francisation

INDICATEUR	DONNÉES DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
Proportion de personnes immigrantes, ayant déclaré ne pas connaître le français à l'admission, qui participent à l'offre gouvernementale de cours de français dans les 3 années suivant leur admission	45 %	50 %	55 %	60 %	65 %

Orientation 2

Soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes

Objectif 2.1

Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration

INDICATEUR	DONNÉES DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
Proportion des personnes immigrantes adultes prises en charge par le service de l'accueil à l'aéroport qui participent à Accompagnement Québec dans l'année après leur arrivée au Québec	s. o.	Mise en œuvre	60 %	70 %	75 %

Orientation 3

Soutenir la vitalité et le développement des collectivités

Objectif 3.1

Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions

INDICATEUR	DONNÉES DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
Proportion des personnes immigrantes qui se destinent hors des régions administratives de Laval, de la Montérégie et de Montréal au moment de leur sélection par le Québec	17 % 2018	34 %	21,5 %	22,5 %	24 %

³ Plan stratégique 2019-2023, révisé en octobre 2020 : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-strategique/PL_strategique_2019-2023_integral_MIFI_Mai-oct2020.pdf?1612210815

Orientation 4

Accompagner les entreprises québécoises dans leurs efforts de croissance et de prospérité

Objectif 4.1

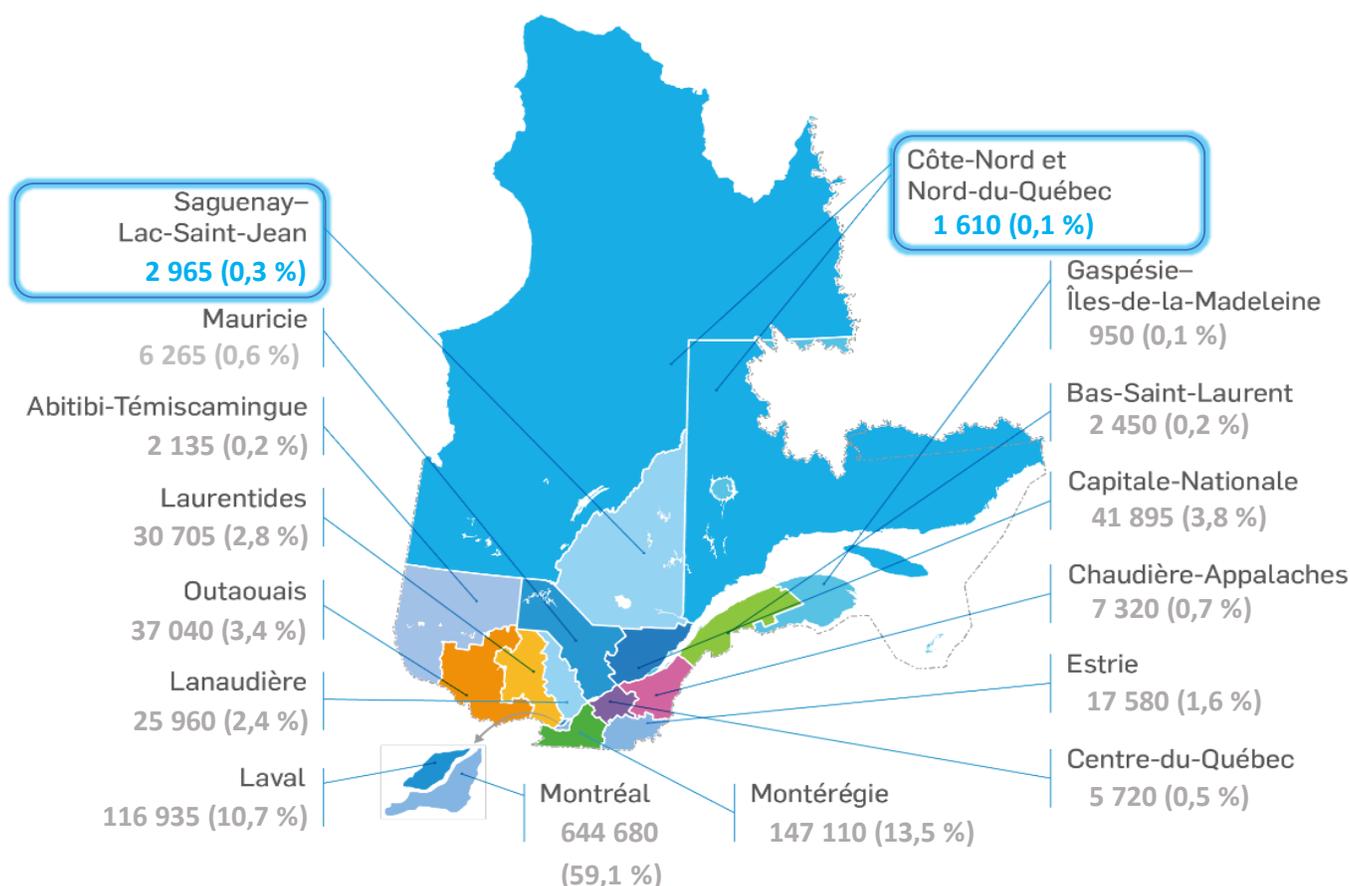
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante

INDICATEUR	DONNÉES DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
Nombre d'entreprises du Québec ayant bénéficié d'un accompagnement par le Ministère	800 accompagnements	960	600	800	1200

ANNEXE 2 - PORTRAIT STATISTIQUE DES RÉGIONS COUVERTES

Population immigrée selon la région administrative de résidence – Saguenay–Lac-Saint-Jean et Côte-Nord

Population immigrée au Québec en 2016
1 091 310

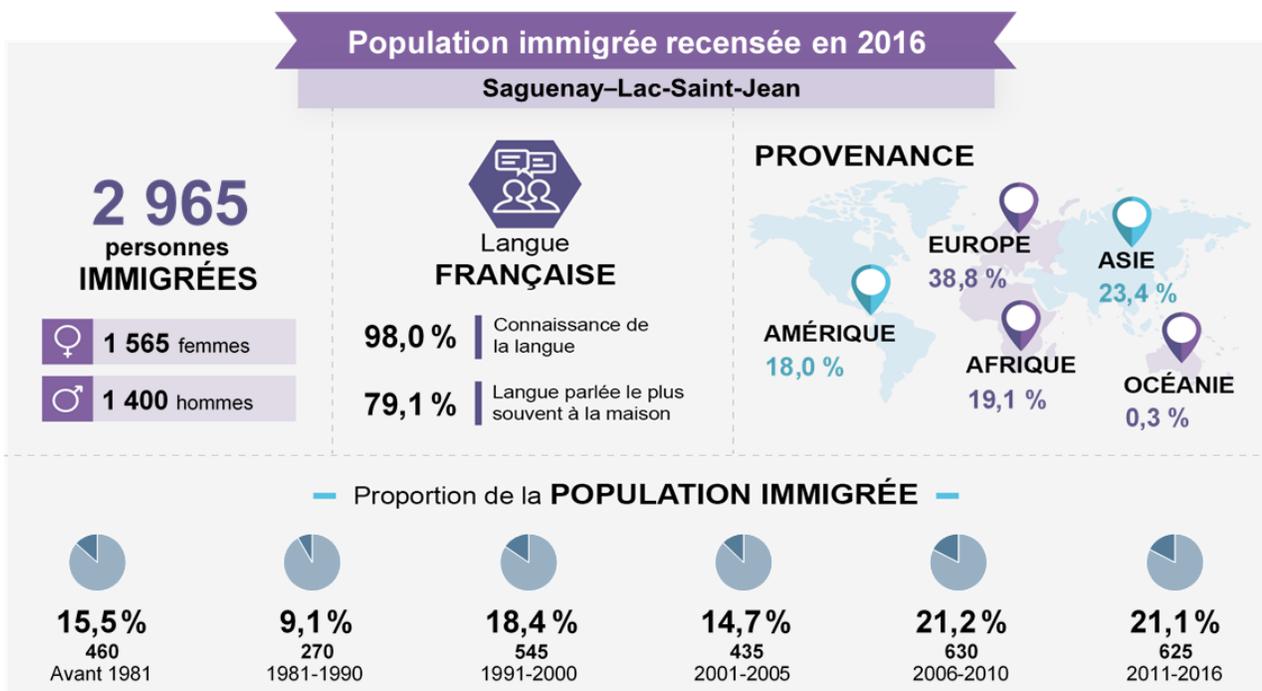


Répartition de la population immigrée selon la région administrative, Québec, Recensement de 2016.

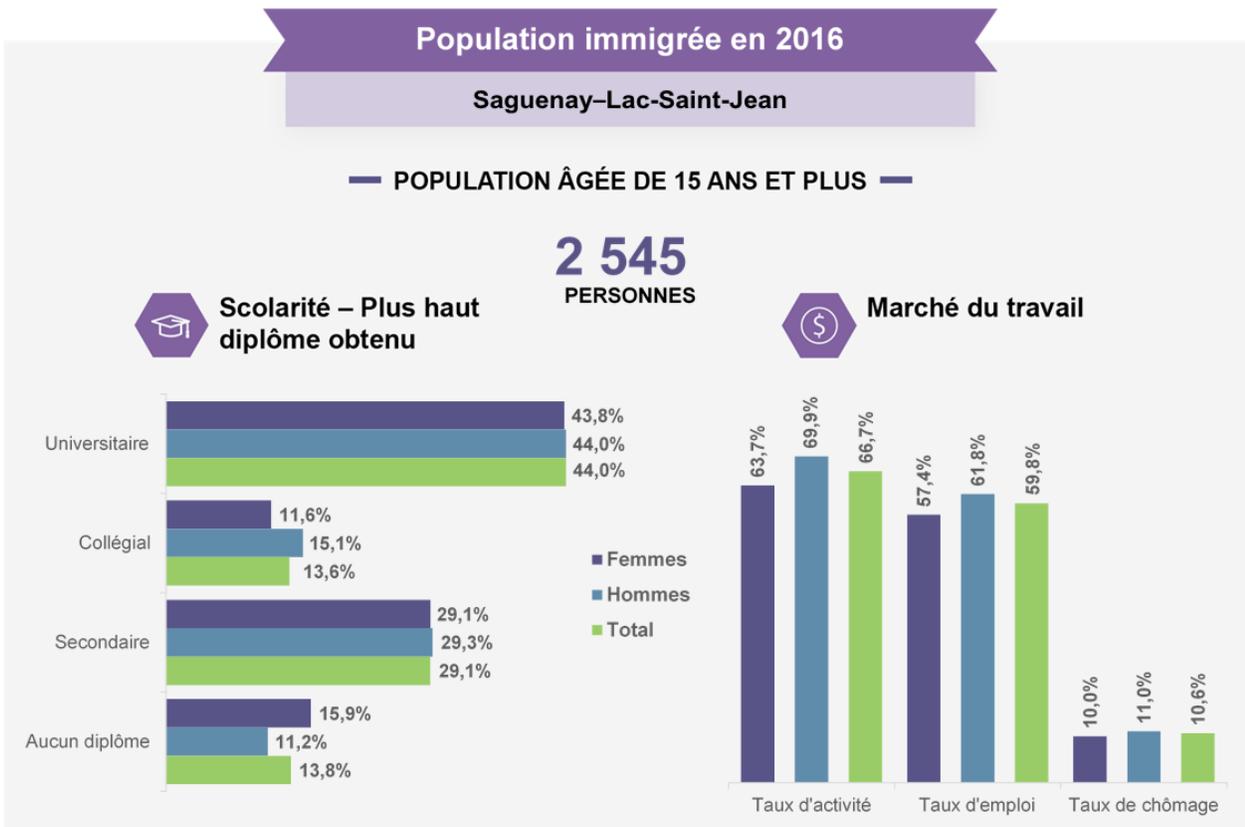
La **population immigrée** comprend les personnes qui résident dans la région au moment du recensement et qui sont nées hors du pays, à l'exclusion des citoyennes et citoyens canadiens nés à l'étranger et des personnes immigrantes temporaires détentrices d'un permis d'études ou de travail temporaire. La population immigrée comprend autant les personnes d'arrivée récente que celles d'arrivée plus ancienne.

La **population immigrante** correspond aux personnes qui ont obtenu un permis de séjour permanent ou temporaire au cours d'une période donnée.

Population immigrée du Saguenay–Lac-Saint-Jean

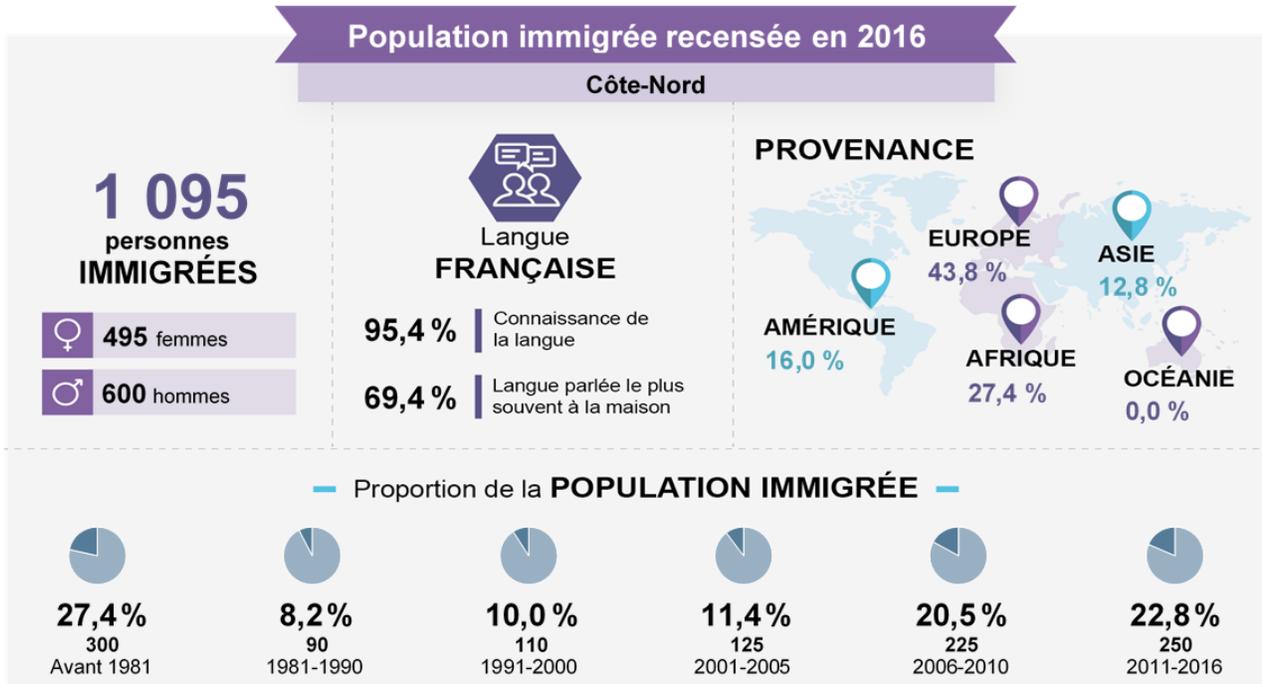


Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

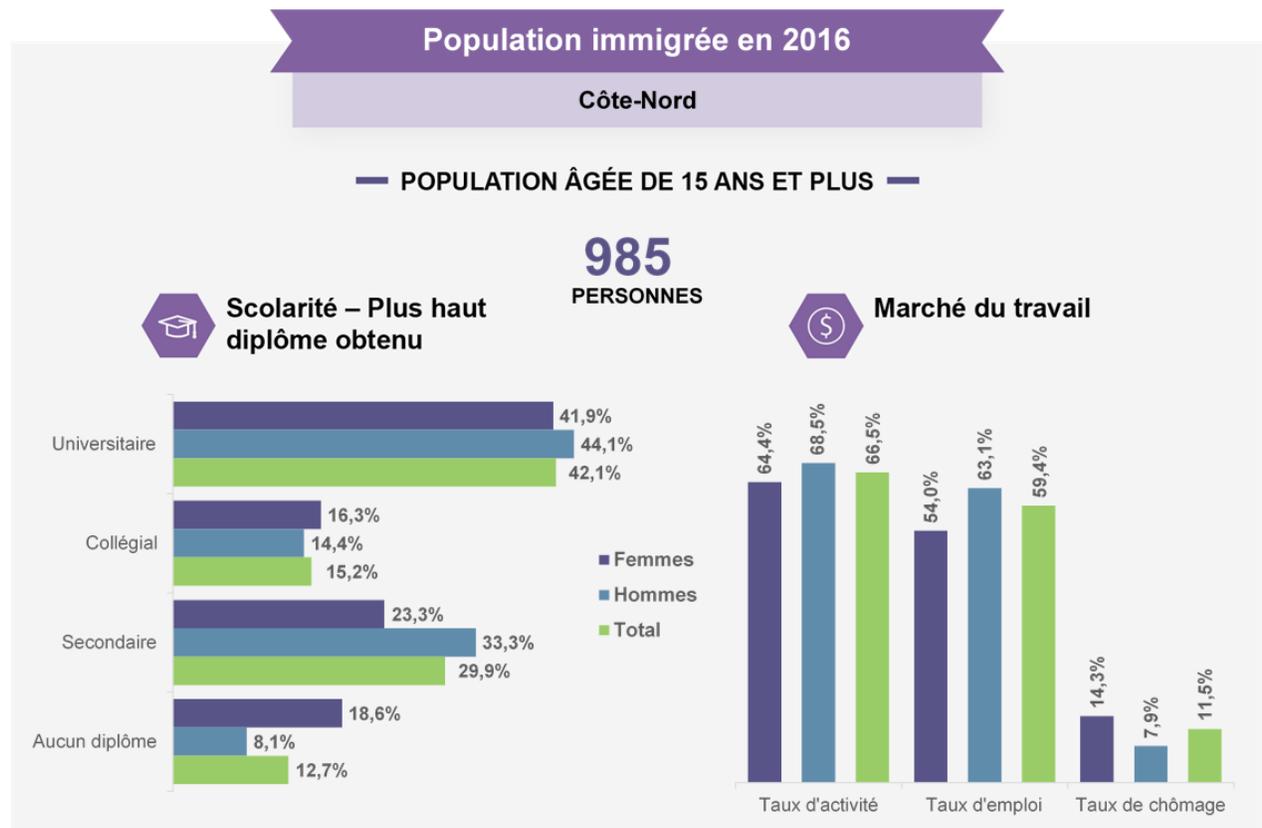


Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

Population immigrée de la Côte-Nord



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

Portrait de la population immigrante du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord

Admission – Caractéristiques des personnes des personnes immigrantes

Immigration temporaire au 31 décembre 2020⁴

Programme d'immigration temporaire	Personnes immigrantes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean	Personnes immigrantes de la région de la Côte-Nord	Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec
Étudiants et étudiantes internationaux	2 480	90	82 180
Permis de travail du PTET*	485	40	17 155
Permis de travail du PMI**	500	85	57 090

* PTET : Programme des travailleurs étrangers temporaires.

** PMI : Programme de mobilité internationale.

Immigration permanente admise de 2016 à 2020⁵

Année d'admission	Personnes immigrantes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean		Personnes immigrantes de la région de la Côte-Nord		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
2016	193	24,2 %	68	26,1 %	53 247	23,9 %
2017	195	24,4 %	54	20,7 %	52 400	23,5 %
2018	156	19,5 %	51	19,5 %	51 123	23,0 %
2019	153	19,1 %	57	21,8 %	40 565	18,2 %
2020	102	12,8 %	31	11,9 %	25 223	11,3 %
Total des cinq dernières années	799	100,0 %	261	100,0 %	222 558	100,0 %

Immigration permanente admise par MRC de 2016 à 2020 – Saguenay–Lac-Saint-Jean

Municipalités régionales de comté (MRC)	Personnes immigrantes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean	
Lac-Saint-Jean-Est	105	13,1 %
Le Domaine-du-Roy	71	8,9 %
Le Fjord-du-Saguenay	10	1,3 %
Maria-Chapdelaine	35	4,4 %
Saguenay	578	72,3 %
Total des cinq dernières années	799	100,0 %

⁴ Permis valides en date du 31 décembre. Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 31 décembre 2020, commande spéciale pour le MIFI, données arrondies au multiple de cinq le plus près.

⁵ Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, banque de données sur les résidents permanents. Données préliminaires pour 2020.

Immigration permanente admise par MRC de 2016 à 2020 - Côte-Nord

Municipalités régionales de comté (MRC)	Personnes immigrantes de la région de la Côte-Nord	
Caniapiscau	15	5,7 %
La Haute-Côte-Nord	15	5,7 %
Manicouagan	65	24,9 %
Sept-Rivières	166	63,6 %
Total des cinq dernières années	261	100,0 %

Immigration permanente admise en 2020

Catégorie d'admission	Personnes immigrantes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean		Personnes immigrantes de la région de la Côte-Nord		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Immigration économique	69	67,6 %	18	58,1 %	12 772	50,6 %
Regroupement familial	27	26,5 %	13	41,9 %	7 792	30,9 %
Personnes réfugiées et personnes en situation semblable	6	5,9 %	0	0,0 %	4 184	16,6 %
Autres personnes immigrantes	0	0,0 %	0	0,0 %	475	1,9 %
Total	102	100,0 %	31	100,0 %	25 223	100,0 %

Immigration permanente admise en 2020

Sexe	Personnes immigrantes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean		Personnes immigrantes de la région de la Côte-Nord		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Femmes	50	49,0 %	11	35,5 %	12 855	51,4 %
Hommes	52	51,0 %	20	64,5 %	12 368	48,6 %
Total	102	100,0 %	31	100,0 %	25 223	100,0 %

Immigration permanente admise en 2020

Connaissance du français	Personnes immigrantes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean		Personnes immigrantes de la région de la Côte-Nord		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Connaissant le français*	82	80,4 %	19	61,3 %	15 094	60,4 %
Ne connaissant pas le français	20	19,6 %	12	38,7 %	9 903	39,6 %
Ayant déclaré une connaissance de la langue	102	100,0 %	31	100,0 %	24 997	100,0 %
Connaissance de la langue non disponible	0	0,0 %	0	0,0 %	226	0,9 %
Total	102	100,0 %	31	100,0 %	25 223	100,0 %

* Le calcul inclut l'information de la connaissance du français seulement et du français et de l'anglais.

Vue des régions – Saguenay–Lac-Saint-Jean et la Côte-Nord

Statut migratoire selon le Recensement de la population de 2016⁶

Statut migratoire	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Côte-Nord	Province de Québec
Total – Statut d’immigration	268 870	90 680	7 965 450
Personnes résidentes non permanentes	765	85	86 060
Personnes non-immigrées	265 140	89 505	6 788 085
Personnes immigrées	2 965	1 095	1 091 310
Femmes immigrées	52,8 %	45,2 %	51,4 %
Hommes immigrés	47,2 %	54,8 %	48,6 %
% de personnes immigrées par région	1,1 %	1,2 %	13,7 %
Part des personnes immigrées sur le total de l’immigration au Québec	0,3 %	0,1 %	100,0 %

Diplomation universitaire selon le Recensement de la population de 2016

Diplomation universitaire	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Côte-Nord	Province de Québec
Ensemble de la population	13,2 %	9,6 %	20,5 %
Population immigrée	39,7 %	36,0 %	32,6 %

Activité économique selon le Recensement de la population de 2016

Activité économique	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Côte-Nord	Province de Québec
Taux d’activité de la population totale	59,0 %	60,8 %	64,1 %
Taux d’emploi de la population totale	53,4 %	53,3 %	59,5 %
Taux de chômage de la population totale	9,4 %	12,4 %	7,2 %
Taux d’activité de la population immigrée	66,7 %	66,5 %	64,0 %
Taux d’emploi de la population immigrée	59,8 %	59,4 %	57,7 %
Taux de chômage de la population immigrée	10,6 %	11,5 %	9,9 %

Croissance de l’emploi selon l’Enquête sur la population active⁷ de 2020

Croissance de l’emploi de la population totale	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Côte-Nord et Nord-du-Québec	Province de Québec
Entre 2018 et 2019	4 700	-400	86 400
Entre 2019 et 2020	-5 600	-3 000	-208 500

⁶ Sources : Statistique Canada, recensement 2016, commande spéciale CO-1824 tableau 1. Données-échantillon (25 %).

⁷ Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active. Adapté par l’Institut de la statistique du Québec.

<https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-active-emploi-et-chomage-regions-administratives-rmr-et-quebec/tableau/emploi-regions-administratives-regions-metropolitaines-de-recensement-et-ensemble-du-quebec>, consulté le 25 août 2021.

**Immigration,
Francisation
et Intégration**

Québec



H0012-FR (2021-07)